Commune de RENDEUX

Wallonie

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une **demande de permis d'urbanisme**.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Van Geystelen demeurant Valkenlaan 34 à 2900 Schoten.

Le terrain concerné est situé Al Revire, 1 à 6987 Beffe et cadastré division 2, section C n°48B, 58B.

Le projet de **Démolition d'une habitation unifamiliale anciennement affectée en gîte et reconstruction en lieu et place d'une habitation unifamiliale** présente les caractéristiques suivantes :

Le bien est situé en zone agricole au plan de secteur.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX

- Les jours ouvrables de 09h00 à 12h00;
- Le jeudi jusqu'à 20 heures;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de :

- Monsieur François COLLIGNON, conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme (téléphone : 084/370.171 - mail : urbanisme@rendeux.be)
- Madame Julie GASPARIS (téléphone : 084/370.170 - mail : urbanisme@rendeux.be)

L'enquête publique est ouverte le 02 avril 2022 et clôturée le 19 avril 2022.

Les réclamations et observations écrites

- sont à adresser au Collège Communal :
  - par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX
  - par télécopie au numéro 084/477.777
  - par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete@rendeux.be
- ou sont remises au service urbanisme dont le bureau se trouve rue de Hotton, 1 à 6987 Rendeux

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés. Ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Enquête publique Van Geystelen - URB010-22**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur François COLLIGNON, conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme (téléphone : 084/370.171 - mail : urbanisme@rendeux.be) ou de Madame Julie GASPARIS (téléphone : 084/370.170 - mail : urbanisme@rendeux.be) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 19 avril 2022 de 9:00 à 11:00 à l'adresse suivante : Administration communale, rue de Hotton, 1 à 6987 Rendeux, service urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur François COLLIGNON dont le bureau se trouve rue de Hotton, 1 à 6987 Rendeux.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2016 formant la partie réglementaire du Code du développement territorial.

Namur, le 22 décembre 2016.

Le Ministre-Président,
P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité, des Aéroports et du Bien-être animal,
C. DI ANTONIO